



CC du Mont d'Or et des Deux Lacs (Siren : 242504215)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Les Hôpitaux-Vieux
Arrondissement	Pontarlier
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/06/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gérard DEQUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2, rue de la Seigne
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25370 LES HOPITAUX-VIEUX
Téléphone	03 81 49 10 30
Fax	03 81 49 23 50
Courriel	ccmo2l@orange.fr
Site internet	www.hautecomte.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	ski de fond

Population

Population totale regroupée	12 181
Densité moyenne	53,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Fourcatier-et-Maison-Neuve (212502520)	97
25	Jougne (212503189)	1 608
25	Labergement-Sainte-Marie (212503205)	1 200
25	La Planée (212504591)	264
25	Les Fourgs (212502546)	1 322
25	Les Grangettes (212502959)	285
25	Les Hôpitaux-Neufs (212503072)	807
25	Les Hôpitaux-Vieux (212503080)	422
25	Longevilles-Mont-d'Or (212503486)	465
25	Malbuisson (212503619)	838
25	Malpas (212503627)	263
25	Métabief (212503809)	1 139
25	Montperreux (212504054)	821
25	Oye-et-Pallet (212504427)	738
25	Remoray-Boujeons (212504864)	388
25	Rochejean (212504948)	663
25	Saint-Antoine (212505143)	344
25	Saint-Point-Lac (212505259)	276
25	Touillon-et-Loutelet (212505655)	241

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>Réhabilitation du barrage du Lac de Saint Point à Oye-et-Pallet</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>Réhabilitation des décharges intercommunales répertoriées - Aménagement et gestion du Doubs et de ses affluents, des plans d'eau et des zones humides hors la protection des biens et des personnes. La Communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs.</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etudes, aménagement, entretien et gestion des futures zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire répondant aux critères suivants : - superficie 1 ha - pouvant recevoir toutes activités et installations classées.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Conduite d'actions de promotion et de communication en faveur du maintien et du soutien du développement des activités à caractère économique et touristique de proximité reconnues d'intérêt communautaire. - compétence maison de santé : construction ou aménagement d'un bâtiment destiné à des professionnels de santé pluriprofessionnels et gestion immobilière de celui-ci

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- construction et gestion de salles polyvalentes à usage sportif, culturel ou socio-éducatif reconnues d'intérêt communautaire et ayant vocation à satisfaire les besoins de la population des communes adhérentes.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- gestion, aménagement et promotion des sites nordiques.

- Etablissements scolaires

- l'investissement et le fonctionnement du service des écoles c'est à dire l'acquisition, l'entretien et le renouvellement du matériel scolaire et du matériel collectif d'enseignement (mobilier, matériel informatique, matériel bureautique, matériels divers...), les fournitures scolaires, la rémunération des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), des agents des services techniques et les accompagnatrices scolaires pour les enfants des maternelles, des agents techniques qui assistent les enseignants dans leur rôle éducatif et les soins à apporter aux enfants, les crédits de direction, les crédits socioculturels, les crédits pharmacie, les frais de téléphone, les abonnements Internet. - Prise en charge compétences liées à l'immobilier du collège de Mouthe - participation financière gymnase de collège de Mouthe.

- Activités péri-scolaires

- Relais assistantes maternelles

- Activités culturelles ou socioculturelles

*- participation au développement d'activités ou de manifestation culturelles, sociales, touristiques ou sportives reconnues d'intérêt communautaire : * école de musique intercommunale * manifestations concernant l'ensemble des habitants * organisation de manifestations culturelles à caractère exceptionnel * création d'un pôle associatif communautaire.*

- Activités sportives

- manifestations sportives d'un degré de compétition supérieur au niveau régional dont l'organisation mise en place permet à un large public de pouvoir y accéder. - manifestation sportives à caractère exceptionnel.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et adhésion au syndicat mixte créé pour élaborer et gérer le SCOT.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme : PLU et cartes communales.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Réalisation et gestion d'équipements ou d'opérations d'aménagement du territoire (ZAC, ZAD, PLU)

- Constitution de réserves foncières

Acquisition pour la constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des seules compétences de la communauté de communes.

<ul style="list-style-type: none"> - Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <p><i>Elaboration d'études globales et de documents-cadres d'aides à la décision en matière d'aménagement de l'espace et du territoire.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <p><i>Création et gestion d'un service commun pour l'instruction des actes et des autorisations d'urbanisme</i></p>
Voirie
<ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien de la voirie <p><i>Création et modification des voiries et réseaux liés à l'aménagement ou au réaménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire.</i></p>
Développement touristique
<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme <p><i>- participaiton à la politique d'amélioration de l'offre locative touristique et à l'accroissement de la capacité d'accueil touristique dans le cadre de l'ORIL. - participation à l'office de tourisme. - opérations tendant à favoriser l'amélioration de l'accueil, de l'information, de la promotion, de la communication et de l'animation - perception de la taxe de séjour. - création, extension, aménagement, entretien, exploitation et promotion de sites touristiques d'intérêt communautaire. - adhésion au SM des deux Lacs - Compétence randonnée pédestre, équestre et VTT : - création, balisage, promotion et entretien des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et VTT déclarés d'intérêt communautaire. Les sentiers d'intérêt communautaire sont ceux intégrés dans le schéma intercommunal d'itinéraires de randonnée.</i></p>
Logement et habitat
<ul style="list-style-type: none"> - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <p><i>OPAH et toutes actions visant à une répartition équilibrée du logement social.</i></p>
Infrastructures
<ul style="list-style-type: none"> - Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres
<ul style="list-style-type: none"> - Préfiguration et fonctionnement des Pays <p><i>Adhésion et participation au Pays du Haut-Doubs</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - NTIC (Internet, câble...) <p><i>Etude, mise en oeuvre, installation et mise a disposition de reseaux de télécommunication à haut et très haut débit - Compétence « Très haut débit » : - Etablissement, par réalisation ou par acquisition ou location, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit ; - Réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ; - Gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ; - Organisation et mise en œuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures réseaux ; - L'activité « d'opérateur d'opérateurs » en mettant à disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; - Offre de service de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; - Toute réalisation d'études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Autres <p><i>- participation financière à la réhabilitation ou la reconstruction de l'Hôpital rural de Mouthe et à la construction d'un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes à Pontarlier. - prise en charge frais de transport et droits d'entrées vers les piscines dans le cadre d'apprentissage de la natation - Contrat éducatif local - compétence contrat territorial jeunesse : mise en place, suivi et participation financière au contrat territorial jeunesse qui est déclaré d'intérêt communautaire. la Communauté de Communes est autorisée à contractualiser avec l'Etat, le Conseil Général et les organismes compétents pour la mise en place de ce contrat</i></p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

25	SYNDICAT MIXTE POUR LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS DU HAUT DOUBS (252500533)	SM fermé	130 123
25	syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs (200038271)	SM ouvert	52 922
25	syndicat mixte "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	166 523
25	SYNDICAT MIXTE DES DEUX LACS : SAINT POINT ET REMORAY (252507108)	SM fermé	39 633
39	Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (253901664)	SM ouvert	246 933
25	SYNDICAT DE L'ABATTOIR DU HAUT DOUBS (200033066)	SM fermé	62 147

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)